

## Social

**Emploi, chômage, formation** 22 octobre 2015

### L'inscription par voie électronique des demandeurs d'emploi est lancée

L'inscription comme demandeur d'emploi, auprès de Pôle emploi, sera désormais effectuée par voie électronique dans 10 départements. Cette procédure sera généralisée au plus tard le 31 décembre 2016.

Les personnes rencontrant des difficultés pourront procéder à cette inscription dans les services de Pôle emploi, avec l'aide, le cas échéant, du personnel de l'organisme.

L'élaboration du projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) sera effective dans les 30 jours suivant l'inscription comme demandeur d'emploi, et non plus, comme actuellement, dans les 15 jours.

► [D. n° 2015-1264, 9 oct. 2015, JO: 14 oct.](#)

### Études concernées

► Chômage total

© Editions Législatives 2015 - Tout droit de reproduction réservé